Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 26 (1999)

Heft: 1

Artikel: Les négociations bilatérales avec l'Union européenne ont abouti : une majorité d'opinions favorables

Autor: Ballanti, Dario

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912657

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les négociations bilatérales avec l'Union européenne ont abouti

Une majorité d'opinions favorables

En Suisse, la conclusion des négociations bilatérales a été accueillie avec soulagement. Les partis de droite et les représentants des syndicats, surtout, expriment des réserves.

Enfin, après quatre ans d'intenses négociations, la Suisse et l'Union européenne sont parvenues à mettre un point final aux négociations bilatérales, entamées deux ans après le rejet de l'Espace Economique Européen (EEE) le 6 décembre 1992. Après avoir aplani les dernières divergences et surmonté l'écueil des transports terrestres et de la libre circulation des personnes, qui ont retardé la conclusion des négociations, les parties ont paraphé, le 11 décembre 1998 à Vienne, l'accord politique. Si tout va bien, ces accords bilatéraux sectoriels entreront en vigueur au début de l'an 2001, après ratification par les parlements des Quinze, ainsi que des Chambres fédérales.

Dario Ballanti

Les accords bilatéraux ont été signés au cours d'une cérémonie solennelle chaleureuse. De gauche à droite: le conseiller fédéral Pascal Couchepin, le ministre autrichien des affaires étrangères Wolfgang Schüssel, le conseiller fédéral Flavio Cotti et le commissaire européen Hans van den Broek. (Photo Keystone)

Menaces de référendum

Ces accords devront probablement encore franchir l'obstacle du référendum, que les Démocrates suisses et la Lega dei Ticinesi menacent de lancer. Pour sa part, Christoph Blocher réserve encore sa décision. Quoi qu'il en soit, l'UDC exige, par la voix de son président, le Zurichois Ueli Maurer, que soit retirée la demande d'adhésion à l'Union européenne.

Entre-temps, des critiques se sont fait entendre concernant l'accord relatif à la libre circulation des personnes: les socialistes et les syndicats craignent une situation de dumping salarial si des mesures d'accompagnement ne sont pas prises. «Aujourd'hui, les gens ont plus peur de la pression sur les salaires qu'à l'époque de la votation sur l'EEE», avertit le conseiller national Rudolf Strahm (PS/BE), qui demande que l'on fixe des salaires minimums, en particulier pour les bas revenus.

Suppression des discriminations

L'accord entre Berne et Bruxelles concerne sept domaines: libre circulation des personnes, transports terrestres, transports aériens, obstacles techniques au commerce, recherche, agriculture et marchés publics. Bien que la Suisse ait fait un certain nombre de concessions lors de la phase ultime des négociations, surtout dans les secteurs de l'agriculture et des transports terrestres, l'accord dans son ensemble est positif. Certes, l'EEE aurait offert plus de possibilités, mais les négociations permettent à la Suisse de poser un pied dans l'Europe. Tout d'abord, l'entente avec Bruxelles avantagera l'économie: les compagnies aériennes, le monde de la recherche, l'industrie et l'agriculture retireront des bénéfices immédiats de l'ouverture à l'Europe. Toutefois, les accords bilatéraux ne doivent pas être considérés que sous l'angle économique: deux ans après leur entrée en vigueur, les citoyens suisses auront le droit de travailler et d'habiter dans l'un des quinze pays formant la communauté. La libre circulation et la reconnaissance des diplômes permettront de se rendre là où se trouvent les meilleures conditions de formation et professionnelles ou simplement dans le pays où l'on se sent le mieux du point de vue du climat ou des conditions de vie. En fait, les Suisses auront finalement les mêmes droits que les citoyens européens, même si la Suisse, toujours pas membre de l'Union européenne, n'y détiendra aucun droit de codécision.

La question de l'adhésion divise les esprits

Le débat sur l'adhésion sera la prochaine étape du débat européen dans notre pays. Et les avis divergent toujours. «Parler d'adhésion est une grave erreur», commente à chaud le conseiller national radical neuchâtelois Claude Frey. Opinion semblable de la part de son collègue de parti, le Zougois Georg Stucky, favorable à une votation sur l'EEE-bis: «en ce qui concerne l'EEE, je pense que l'on réussirait à trouver une majorité en Suisse alémanique également. En revanche, l'issue d'un vote sur l'adhésion à l'Union européenne serait probablement négative». Un autre radical, le Genevois Peter Tschopp, demeure un fervent partisan de l'adhésion: «maintenant, nous devons savoir où nous en sommes, pour regarder ensuite vers l'adhésion: d'ici 2010, nous devrons appartenir à l'Union européenne», affirme-t-il, non sans se déclarer satisfait de la conclusion des négociations. Une position soutenue par la gauche, comme l'explique le conseiller national socialiste zurichois Andreas Gross: «pour beaucoup, la fin des négociations bilatérales ne représente qu'une étape vers l'adhésion». ■